

Maître d'ouvrage

UBS Fund Management
(Switzerland)

Promotion

Promotions Delarive SA
Avenue Général-Guisan 46 A
1009 Pully

Vente

Régie de la Couronne SA
Grand-Rue 14
1095 Lutry

Planificateur général

Tekhne Management SA
Avenue de la Gare 33
1003 Lausanne

Architectes

Architram HS
architecture et urbanisme SA
Avenue de la Piscine 26
1020 Renens

Ingénieur civil

CSD Ingénieurs Conseils SA
Chemin de Montelly 78
1007 Lausanne

Bureaux techniques

Electricité :
Amstein & Walthert SA
Avenue William-Fraisse 3
1006 Lausanne

CVS :

Sigma SA
Avenue de la Gare 10
1003 Lausanne

Géotechnique :

Karakas et Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Géomètres

Jomini & Van Buel SA
En Budron B12
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Coordonnées

Chemin des Ecaravez
1092 Belmont

Conception 2001**Réalisation** 2004-2005**Photos**

Lignes fortes et bien typées, lecture simple des éléments de la composition, implantation respectueuse du site: des immeubles de Champ-Chamot constituent un exemple d'implantation réussie dans un site remarquable, mais difficile à exploiter.

**Historique - Situation**

Conditions géotechniques difficiles. Le site domine de très haut le bassin lémanique sur lequel se dégage une vue imprenable, orientée préférentiellement du côté sud-est. Cette implantation sur la commune de Belmont, bien au-dessus du village, était au bénéfice d'un plan partiel d'affectation adopté en 1998. Elle se caractérise, du point de vue géotechnique, par une forte instabilité du versant qui, suite à d'importants glissements de terrain, avait conduit antérieurement à des travaux d'ancrages.

Cette composante du problème à résoudre par les concepteurs a joué un rôle majeur dans la définition du projet, des travaux notables s'avérant nécessaires pour garantir la sécurité des nouvelles constructions et de leur accès.

Le programme propose vingt et un appartements de 3¹/₂ à 5¹/₂ pièces, vendus à l'unité. Les bases du concours d'architectes initial définissaient des logements de standard élevé, conçus sur des bases réglementaires très précises. Celles-ci imposaient notamment de préserver des espaces entre les volumes construits, tout en

maintenant la zone supérieure de la parcelle libre de toute construction.

Programme**Sept entités et deux volumes distincts pour chacune.**

Le projet se matérialise sous la forme de sept unités doubles de trois niveaux, étagées dans la pente abrupte. Chacune de ces unités propose deux volumes reliés entre eux par une passerelle vitrée. Le premier d'entre-eux accueille les pièces de vie et le second, les chambres à coucher et salles d'eau. Chacune des deux entités répond à une conception adaptée à ses fonctions: la première bénéficie de larges baies vitrées ouvrant sur une belle terrasse et dégagant la vue panoramique; la deuxième est définie de façon plus classique, réservant les espaces plus fermés souhaités pour les pièces de nuit.

L'accès aux logements s'effectue par le rez inférieur et la distribution verticale s'effectue, soit par un escalier situé entre les volumes distincts de chaque unité, soit à l'intérieur, par un ascenseur qui débouche directement dans les logements.





Les trois niveaux supérieurs accueillent chacun un logement de typologie semblable et les habitations ainsi conçues s'apparentent plus à une villa qu'à l'appartement classique.

La structure de construction est pour l'essentiel réalisée en béton armé, chacune des unités se trouvant littéralement " fichée " dans la pente et participant à la stabilisation du terrain grâce à des ouvrages ancrés et enterrés à l'amont.

L'expression générale des bâtiments est simple et sobre, les lignes de façades ainsi que les matériaux mis en œuvre reflètent de façon claire l'affectation réservée à chacun des deux volumes qui composent les entités respectives.

Cette caractéristique met en évidence les choix de conception peu usuels découlant des exigences réglementaires et conduit à une remarquable qualité d'implantation, respectueuse d'un environnement difficile à maîtriser sous plusieurs aspects. Le résultat obtenu se révèle exemplaire des possibilités qui sont offertes d'exploiter des sites de qualité sans entamer le caractère qui les distingue.

Enfin, les aménagements extérieurs, très soignés, incluant accès routier et soutènements divers, ont fait l'objet d'une étude particulière, visant à unifier les mesures prises pour les habitations proprement dites et les diverses constructions qui les entourent.

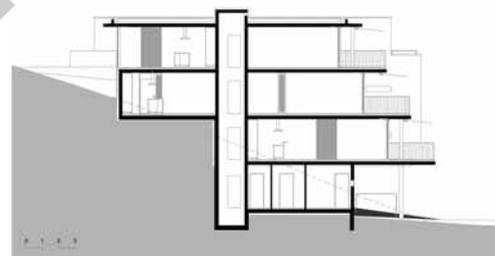
Plan du niveau 2



Plan du niveau 1



Coupe transversale



Caractéristiques

Surface du terrain :	13'244 m2
Surface brute de planchers :	3'330 m2
Surface bâtie :	1'391 m2
Volume SIA :	14'593 m3
Nombre de niveaux :	rez + 3
Places de parc extérieures :	56 pl. dont 14 visiteurs

